



ACCESSIBILITE ERP de 5^{ème} CATEGORIE : Solutions techniques et réglementation

PUBLIC

Entreprises du bâtiment, artisans du bâtiment

OBJECTIF

- . Comprendre les obligations et les enjeux de la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) de 5^{ème} catégorie pour les personnes handicapées
 - . Se positionner sur le marché des travaux de mise en accessibilité des ERP
 - . Connaître et évaluer les solutions techniques pouvant être mobilisées
-

PROGRAMME

- **Définition des différents types de déficiences et handicaps**
 - liens entre déficience, handicap et accessibilité
 - **Les évolutions réglementaires de l'accessibilité des ERP**
 - loi du 11/02/2005
 - décret n°2006-555 du 17 mai 2006
 - arrêté du 20 avril 2017
 - arrêté du 8 décembre 2014
 - les possibilités de dérogations dans les ERP existants
 - **Les enjeux de l'accessibilité des ERP**
 - marché
 - **Solutions techniques pour les ERP**
 - interface public/privé
 - rampes d'accès
 - dispositifs de commande...
 - **Cas pratique**
 - Visite virtuelle d'un ERP de 5^{ème} catégorie et proposition de solutions techniques à partir d'un prédiagnostic
 - **Dossier administratif**
 - Ad'ap
 - Registre accessibilité
-

METHODE

Document pédagogique
Visite virtuelle d'un commerce
Documentation technique

SESSION(S)

Durée : 1 jour
Date et lieu : contacter votre CMA ou le CNISAM

820 € (Groupe de 8-10 personnes)
En sus frais de déplacement et hébergement